



Madame la Présidente,

Suite au discours du Premier Ministre du 28 avril et compte-tenu du contexte sanitaire, l'intersyndicale Finances 64 souhaite soumettre à l'occasion de la réunion du CHS-CT du 6 mai 2020, les propositions de programme suivants :

-achats de masques et de gants pour les agents,

-achats de lunettes de protection et blouses jetables pour contrôle camions, ou vérification marchandises,

-acquisition de parois plexiglass (accueil du public / entre collègues en cas de bureau partagé / pour la restauration collective, sur les tables et entre les agents de restauration et les collègues),

-cofinancement d'ordinateurs portables ou fixes afin de favoriser le déploiement du télétravail pour maintenir un taux de présentiel faible et permettre le travail de tous comme les personnes de santé fragile placées en ASA par le médecin de prévention ;

Par ailleurs, aux termes de l'article R4224-18 du code du travail les locaux de travail doivent être régulièrement nettoyés et « le médecin de prévention et le CHSCT émettent un avis sur les mesures à prendre pour satisfaire à cette obligation. Compte-tenu du contexte sanitaire actuel les mesures d'entretien des locaux doivent être adaptées» (note du Secrétariat Général des Ministères Economiques et Financiers).

Afin de pouvoir émettre un avis les représentants en CHS-CT souhaitent la communication par site :

- de la fréquence de nettoyage (jour et/ou semaine),**
- et du nombre d'agents et d'heures consacrées à ces tâches.**

Nous souhaitons également avoir tous les documents utiles à la discussion du PRA à la DDFiP 64 précisant clairement les mesures sanitaires, les dotations ainsi que les mesures organisationnelles prévues dans l'ensemble des services.

L'intersyndicale CGT- Solidaires – FO Finances 64